

Régie incendie Nord Ouest Laurentides  
SÉANCE SPÉCIALE du Conseil d'administration  
tenue le 7 janvier 2019



**Province de Québec**  
**Régie incendie Nord Ouest Laurentides**

Procès-verbal de la séance **SPÉCIALE** du conseil d'administration de la Régie incendie Nord Ouest Laurentides tenue le 7 janvier 2019 à 10h30 à la salle numéro 113 du parc Éco Touristique située au 737, rue de la Pisciculture à Saint-Faustin-Lac-Carré, Québec, à laquelle sont présents messieurs les conseillers et maires respectifs des municipalités ci-après mentionnées :

Formant quorum et siégeant sous la présidence d'assemblée de monsieur Steve Perreault, maire de la Municipalité de Lac Supérieur et vice-président de la Régie.

Le directeur et secrétaire-trésorier monsieur Jean Lacroix, l'adjointe administrative et secrétaire-trésorière adjointe madame Yanik Lapointe et la secrétaire du greffe madame Caroline Champoux, sont aussi présents.

Monsieur Jean-Guy Galipeau	Maire de la municipalité d'Amherst
Monsieur Marc Poirier	Substitut pour la municipalité d'Arundel
Monsieur Jean-François Perrier	Substitut pour la municipalité d'Huberdeau
Monsieur Gaëtan Castilloux	Substitut pour la municipalité de La Conception
Monsieur Richard Pépin	Substitut pour la municipalité de Montcalm
Monsieur Michel Bédard	Substitut pour la municipalité de St-Faustin-Lac-Carré

**Absent :**

Monsieur Jean-Pierre Monette Maire de la municipalité de La Minerve

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le vice-président, Monsieur Steve Perreault, souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de la séance, il est 10h30.

Le conseil d'administration constate qu'un avis de convocation a été signifié conformément à l'article 597 du *Code municipal* ainsi qu'à la résolution numéro 019-2016 de la Régie.

Régie incendie Nord Ouest Laurentides  
SÉANCE SPÉCIALE du Conseil d'administration  
tenue le 7 janvier 2019



2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2019-01-244**

Il est proposé par monsieur Richard Pépin  
appuyé par monsieur Michel Bédard  
résolu unanimement des membres présents;

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, à savoir :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Démission du directeur Jean Lacroix
4. Nomination au poste de directeur adjoint
5. Autorisation pour aller en appel de candidatures pour le poste de directeur
6. Autorisation de signature pour les effets bancaires
7. Varia ou période de questions
8. Levée de la séance spéciale

3. **DÉMISSION DU DIRECTEUR JEAN LACROIX**

**2019-01-245**

**CONSIDÉRANT** la création de la Régie incendie Nord Ouest Laurentides, composée des territoires des municipalités du canton d'Amherst, du canton d'Arundel, d'Huberdeau, de La Conception, de Lac-Supérieur, de La Minerve, de Montcalm et de Saint-Faustin-Lac-Carré, et ce, suite à la signature d'une entente intermunicipale ayant pour objet l'organisation, l'opération et l'administration d'un service de protection contre les incendies ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'administration est assujéti aux articles 569 et suivant du Code municipal du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur et secrétaire-trésorier monsieur Jean Lacroix, a remis sa démission le 18 décembre 2018 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur a été dûment nommé à son titre de directeur et secrétaire-trésorier par résolution 014-2016 ;

**CONSIDÉRANT QU'**il sera en poste jusqu'au 18 janvier 2019 inclusivement ;

Régie incendie Nord Ouest Laurentides  
SÉANCE SPÉCIALE du Conseil d'administration  
tenue le 7 janvier 2019



**PAR CONSÉQUENT,**

Il est proposé par monsieur Marc Poirier  
appuyé par monsieur Jean-Guy Galipeau  
et résolu unanimement des membres présents

**QUE** le conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Lacroix.

**ADOPTÉE**

Monsieur Perreault remercie le directeur Lacroix pour son implication et sa contribution à la création de la Régie et lui souhaite bonne chance dans ses nouveaux défis.

**4. NOMINATION D'UN DIRECTEUR ADJOINT POUR LA RÉGIE**

Point reporté à la séance du 17 janvier 2019

**5. AUTORISATION POUR ALLER EN APPEL DE CANDIDATURES POUR LE POSTE DE DIRECTEUR**

Point reporté à la séance du 17 janvier 2019.

**6. AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LES EFFETS BANCAIRES**

**2019-01-246**

**CONSIDÉRANT** la création de la Régie incendie Nord Ouest Laurentides, composée des territoires des municipalités du canton d'Amherst, du canton d'Arundel, d'Huberdeau, de La Conception, de Lac-Supérieur, de La Minerve, de Montcalm et de Saint-Faustin-Lac-Carré, et ce, suite à la signature d'une entente intermunicipale ayant pour objet l'organisation, l'opération et l'administration d'un service de protection contre les incendies ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'administration est assujéti aux articles 569 et suivant du Code municipal du Québec;

**CONSIDÉRANT** la démission de Jean Lacroix, directeur et secrétaire-trésorier effective à compter du 18 janvier 2019 ;

Régie incendie Nord Ouest Laurentides  
SÉANCE SPÉCIALE du Conseil d'administration  
tenue le 7 janvier 2019



**CONSIDÉRANT QUE** l'embauche d'un nouveau directeur et secrétaire-trésorier peut prendre plusieurs mois ;

**CONSIDÉRANT QU'**il est dans l'intérêt de la Régie d'assurer la continuité des affaires courantes de la Régie ;

**PAR CONSÉQUENT,**

Il est proposé par monsieur Jean-François Perrier appuyé par monsieur Richard Pépin et résolu unanimement des membres présents

**QUE** le conseil d'administration autorise l'ajout de madame Yanik Lapointe, adjointe administrative et secrétaire trésorière adjointe, comme signataire au compte bancaire de la Régie incendie Nord Ouest Laurentides.

**QUE** le conseil d'administration autorise madame Yanik Lapointe, adjointe administrative et secrétaire trésorière adjointe à signer tout autre document pertinent pour le bon fonctionnement de la Régie au même titre que le trésorier.

**QUE** le conseil d'administration autorise madame Yanik Lapointe, adjointe administrative et secrétaire trésorière adjointe et la présidente de la Régie madame Évelyne Charbonneau, à compléter et signer les formulaires en lien avec cette autorisation.

**ADOPTÉE**

**7. VARIA OU PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun varia ou questions.

Régie incendie Nord Ouest Laurentides  
SÉANCE SPÉCIALE du Conseil d'administration  
tenue le 7 janvier 2019




8. LEVÉE DE LA SÉANCE

2019-01-247

Il est proposé par Monsieur Gaëtan Castillou  
appuyé par monsieur Michel Bédard  
et résolu unanimement des membres présents

**QUE** la présente séance soit levée, il est 10h48.

**ADOPTÉE**

  
Steve Perreault  
Vice-Président

  
Jean Lacroix  
Directeur et secrétaire-trésorier